

# Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

## COMPTE-RENDU

REUNION DE TRAVAIL « MUTUALISATION DE LOCAUX »

Beauvais 20.12.17

9h-11h30

## PARTICIPANTS

- Slimane BOURAYA, La Ligue de l'Enseignement
- Bertrand LECORPS, La Ligue de L'Enseignement
- Adeline TAVERNIER, La Ligue de l'Enseignement,
- Denis DESLANDES, SIME, trésorier
- Christian de BRUNIER, SIME, président
- Jean-Eric MENARD, président de l'URAI Hauts de France et administrateur membre du bureau de SIME
- Sarah CHERFAOUI, Il Suffit De...
- Margaux IRIBARNEGARAY, Itinér'Air,
- Hélène ROUZE, GEPSLP
- Gilles DAUGERON, Maison d'Economie Solidaire

## OBJET

La réunion qui s'est tenu le 20.12.2017 avait pour objectif de poser les bases d'une réflexion collective sur les possibilités de partage de locaux entre acteurs du territoire. Cette question a déjà été abordée entre certaines des structures présentes, notamment parce qu'un bâtiment avait été repéré sur la zone de Ther, à proximité de la Maison de Ther, avec des espaces de bureaux et d'atelier.

Le partage de locaux peut s'envisager comme un simple cumul de besoins en surface afin d'être preneur à plusieurs d'un local important à partager, mais aussi dans l'idée de partager des fonctions et à la clé de réaliser des économies d'échelle. Il pourrait aboutir à la création d'un « Tiers-Lieu », "*espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs.*"

Cette réunion était la première d'une série d'un groupe de travail constitué sur le sujet, qui a vocation à s'inscrire comme une thématique transversale de la démarche de PTCE Émergence Beauvaisis.

Elle a permis à chacune des structures de se présenter et de préciser ses besoins en surface, visant des activités existantes ou des projets en devenir.

## LES BESOINS D'ITINER'AIR

Les 6 actions d'Itinér'Air se répartissent en 5 lieux différents sur la commune de Beauvais : 3 sites sur le quartier Saint-Jean et 2 sites sur le quartier Argentine, ce qui constitue un avantage en terme de proximité pour les bénéficiaires mais un inconvénient certain en terme d'organisation et de gestion des ressources humaines (pour un effectif de 18 permanents et 10 salariés en insertion). Par ailleurs, Itinér'Air souhaite développer de nouvelles activités complémentaires à l'existant, consommatrices de surface :

- création d'une laverie solidaire,
- création d'un salon de coiffure solidaire.

Le besoin porterait sur :

- L'espace de services solidaires, regroupant la Cheap Shop, une laverie, un salon de coiffure (100 m<sup>2</sup>),
- Le Pôle Logement,
- Les bureaux et salles de formation utilisés pour les services d'accompagnement.

L'association Itinér'Air réfléchit à l'idée de regrouper la plupart de ses activités sur un même site, pourrait être intéressée par le partage de certaines fonctions et pourrait apporter la compétence qu'elle développe et les ressources dont elle dispose pour satisfaire d'éventuels besoins de restauration sur un site partagé.

## LES BESOINS DU GEPSLP

Le GEPSLP a déménagé en 2015 sur le quartier Saint-Quentin, dans une zone d'activité économique et commerciale qui connaît des évolutions importantes. La configuration définitive du secteur d'implantation rend aujourd'hui l'implantation de l'association peu visible et peu accessible. Par ailleurs, les locaux (140 m<sup>2</sup>) sont sous-utilisés, notamment la salle de formation, et celle-ci pourrait être mutualisée. En étant davantage au cœur de la ville, le GEPSLP pourrait mieux faire connaître son action auprès du grand public (CRIB, PIVA+, Groupement d'Employeurs).

A travers le partage de locaux, le GEPSLP recherche une solution pour renforcer les coopérations avec d'autres acteurs associatifs (il existe déjà des pratiques de coopération régulières entre La Ligue et le GEPSLP).

*Le groupement d'employeurs constitue en effet une solution pour partager des compétences (alternative à l'emploi partagé), alors que la législation s'oriente vers la fiscalisation de la mise à disposition de personnel entre acteurs associatifs (prestation assujettie à la TVA ou relation « descendante » d'affiliation à un réseau).*

## LES BESOINS DE SIME

L'association intermédiaire SIME occupe des locaux bien situés en centre ville, entre la gare routière et la gare ferroviaire, mais ces locaux sont aujourd'hui inadaptés :

- surfaces de bureaux, de formation et d'accueil insuffisantes,
- accessibilité difficile au 2<sup>ème</sup> étage sans ascenseur,

Les locaux de l'association intermédiaire ont une double fonction :

- recevoir les salariés (il s'agit bien de la fonction à laquelle les administrateurs veulent donner priorité),

- être au contact des utilisateurs.

Ces locaux doivent être desservis par une solution de transport en commun et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Sur un site plus adapté, l'association aurait besoin :

- de bureaux pour les fonctions administratives,
- de bureaux d'accompagnement et salles de formation,
- d'un espace de convivialité pour les salariés, avec des ressources numériques à disposition.

Le besoin est estimé à 250-260 m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, l'association SIME porte le projet de développer une activité de conciergerie solidaire, permettant de compléter et diversifier l'offre mise en place sur la Maison de Ther et l'ACI FAIRE. Elle souhaite également travailler, dans la continuité, sur une activité de couture, voire de relooking de vieux vêtements (aujourd'hui elle ne dispose pas de locaux pour développer cette activité de production : 50 m<sup>2</sup>).

SIME souhaite renforcer son travail en réseau avec d'autres acteurs du territoire : prescripteurs, partenaires vers lesquels réorienter du public pour lequel le parcours en AI ne serait pas adapté, employeurs potentiels... Certaines parties des locaux pourraient être mutualisés : salles de formation, espaces de convivialité.

#### LES BESOINS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les espaces de bureau, de formation et d'accueil sont aujourd'hui insuffisants dans les locaux de la Ligue de l'Enseignement (où 250 personnes passent chaque semaine), alors qu'il est prévu une augmentation de l'activité autour des services civiques (budget en hausse pour l'accompagnement des jeunes et pour l'accompagnement par les tuteurs). Plusieurs associations qui pourraient confier une mission à un service civique ne disposent pas d'espaces de travail permanents et adaptés. La Ligue souhaiterait mettre en place des espaces de travail mutualisés pour les services civiques, permanents et dédiés (il ne s'agit pas de recréer une maison des associations avec des permanences, mais des espaces de travail permanents, partagés entre plusieurs associations).

#### LES PISTES ET PROJETS APPUYES PAR « IL SUFFIT DE... »

L'association « Il Suffit De.. ». a été constituée pour accompagner des associations, notamment des associations culturelles, à maintenir et développer leur activité, dans un contexte de raréfaction des ressources publiques qui les fragilisent grandement. Cette année, 32 associations beauvaisiennes vont perdre leur contrat aidé, alors que pour certaines il s'agit d'un emploi unique, essentiel à la poursuite de l'activité.

La mutualisation de moyens, humains et matériels, est une piste de solution pour poursuivre l'activité avec des charges réduites :

- partage d'une ressource humaine de type « chargé de diffusion » (chaque compagnie ne pourra plus avoir son chargé de diffusion)
- partage d'une ressource humaine à vocation comptable et financière (recherche de financement privé : fondation, crowdfunding...),
- mutualisation de ressources matérielles : décors, costumes... (La Région Hauts de France souhaite-t-elle encore gérer le « *Le Parc de matériel (ex. OCRP) est accessible aux associations, aux collectivités et établissements publics dont le siège*

se trouve en Hauts-de-France. Les organisateurs d'événements y trouveront les structures et matériels d'éclairage, de sonorisation, d'électricité et d'exposition dont la scène mobile) ? ». L'UFOLEP organise également des solutions d'accès à du matériel sportif au profit de communes ou d'associations sportives.

- accès à des locaux existants dans l'Oise, mais actuellement sous-utilisés,

L'existence d'un lieu physique identifié pourrait permettre à ces associations de trouver plus facilement des ressources partagées, de repérer des espaces de coopération.

#### D'EVENTUELS BESOINS A VENIR, ISSUS DE LA DEMARCHE EMERGENCE BEAUVAISIS

La démarche « Emergence Beauvaisis » est la préfiguration d'un Pôle Territorial de Coopération Economique qui a vocation à favoriser le développement d'activités économiques de proximité. Sur les 5 axes explorés dans la phase d'émergence, on repère déjà des projets qui à terme, auraient besoin de locaux et éventuellement d'espaces collectifs :

- axe « mobilités durables et solidaires » : plateforme de mobilité/garage solidaire,
- axe « innovations pour la jeunesse » : école de la 2ème chance,
- axe « circuits-courts alimentaires » : atelier de transformation (légumerie, conserverie...),
- axe « services de proximité » : comptoir de services « conciergerie solidaire »,
- axe « déchets » : matériauthèque de réemploi.

Par ailleurs, l'idée d'un espace dédié à l'accueil du public, de porteurs de projets, créateurs... projets d'innovation sociale incubés (à l'image de la Machinerie à Amiens) pourrait contribuer à consolider la démarche du PTCE et sa visibilité sur le territoire.

Le collectif constitué autour d'Emergence Beauvaisis pourrait également apporter une forme de contribution à la redynamisation du centre ville.

Enfin, il est nécessaire de préciser que le besoin de locaux et d'espaces de travail partagés peut concerner :

- des entreprises privées (un prestataire de service informatique serait intéressé...),
- d'autres associations (La LudoPlanète, Le Tcho Café, l'APF...)

#### EN CONCLUSION

Les besoins existent, deviennent conséquents si l'on cumule les surfaces nécessaires (600 m<sup>2</sup>), mais ils sont de différents ordres :

- front office :
  - locaux accessibles aux publics, avec une fonction d'accueil,
  - locaux dédiés à des espaces de travail collectifs, relevant de la définition du Tiers-Lieux
- back office :
  - locaux de bureaux, formation,
  - locaux de production, ateliers, stockage,



Dans un premier temps, les besoins doivent être organisés par fonctions et dimensionnés avec précisions. C'est l'objet d'un travail préparatoire à une prochaine rencontre, appuyé sur le support joint au présent compte-rendu.

La mutualisation de locaux devra être réfléchi dans une cohérence d'ensemble, étudiée dans ses principes d'organisation, de circulation, d'accès et de visibilité (à mi-chemin entre la Machinerie et La Pépinière des Associations portée par l'UFOLEP-80). L'absence d'une solution d'implantation pré-identifiée permet de réfléchir à un projet commun qui ne soit pas déterminé par les contraintes de l'existant.

Une prochaine réunion est programmée le :

mercredi **7 février 2018 de 9 h à 11 h**, dans un lieu à définir :

- Maison de Ther,
- GEPSLP,
- Itinér'Air,
- SIME.

Un colloque sur l'émergence d'un PTCE, présentant à la fois les réflexions en cours sur le Beauvaisis des retours d'expérience d'autres territoires, est programmé le :

**mardi 23 janvier 2018, de 9h30 à 12h30** à Beauvais.

La question des locaux partagés pourra y être évoquée parmi les pistes relevées sur le territoire.